



Syndicat
Mixte
Sequana

SUR LE DEVANT DE LA SEINE



Sequana

Seine Amont

Bulletin d'information des vallées de la Seine, de l'Ource, de la Laigne, de l'Aube de la Sarce et de l'Arce.



Le mot de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Le contrat global Sequana 2014-2018 constitue un engagement entre plusieurs partenaires sur un **programme d'actions en faveur de la qualité de l'eau**. Porté par le Syndicat Mixte Sequana, ce contrat concerne un bassin versant où vivent près de 43 700 habitants. Il illustre le fait que le travail collectif est indispensable pour trouver les solutions techniques et économiques les mieux adaptées à la protection de la qualité des milieux naturels.

Globalement, les actions retenues dans le contrat global représentent un **effort financier de 25,M€ soutenu par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie**.

Or il est important de préciser, qu'en moyenne, 1 M€ d'aides de l'Agence de l'Eau déclenche 2,6 M€ de travaux, soit 24 emplois induits dans le secteur du BTP. Ce sont généralement des emplois locaux, non délocalisables, bien répartis dans les territoires ruraux ou périurbains, et qui requièrent à la fois une main d'œuvre de terrain et de l'ingénierie.

Le contrat global est un outil de gestion et de planification essentiel à la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Les communes, les communautés de communes, les syndicats mixtes, les conseils départementaux et régionaux sont autant d'acteurs majeurs en matière d'investissements publics et d'emplois induits. Établissement public de l'Etat, l'Agence de l'eau Seine-Normandie apporte son expertise et des aides financières

pour la réalisation d'actions visant l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau en 2027.






Avec le contrat Sequana, elle soutient la dynamique d'un territoire essentiellement rural situé en tête de bassin et qui a l'ambition d'atteindre le niveau d'excellence de qualité du milieu aquatique.

Francis SCHNEIDER

Directeur territorial Seine-amont



SOMMAIRE

-  **Edito..... p. 1**
-  **L'équipe du Syndicat Mixte Sequana..... p. 2-3**
-  **Les prairies humides..... p. 4-5**
-  **Bilan à mi-parcours du Contrat Sequana..... p. 6-7**
-  **L'épinoche..... p. 8**

L'ACTU' DU CONTRAT SEQUANA

L'équipe du Syndicat Mixte Sequana

Le Syndicat ayant connu de nombreux changements en ce début d'année 2017, tant au niveau statutaire qu'au niveau de son personnel, nous avons pensé qu'un petit rappel de « qui fait quoi » ne serait pas inutile ! Passons donc aux présentations !

Les élus

Thierry NAUDINOT (Belan-sur-Ource), **Président.**
Jean-Claude PUCH (Sainte-Colombe-sur-Seine), **premier Vice-Président.**
Thierry AUBRY (Jours-les-Baigneux), **second Vice-Président.**

Audrey FLORES

06.77.55.71.66

audrey.flores@syndicatsequana.fr

Audrey FLORES occupe depuis le 1er septembre 2014 le poste de **directrice du Syndicat Mixte Sequana.**

Outre ses missions administratives et de management, elle est également chargée de l'animation du Contrat Global Sequana et assure donc un rôle de coordination, de gestion et de suivi des actions inscrites dans ce contrat.

Lauriane PITOIZET

03.80.81.56.25

contact@syndicatsequana.fr

En poste depuis le 1^{er} septembre 2010, Lauriane assure les fonctions de **secrétaire-comptable et de chargée de communication.**

Ses missions vont donc de la gestion financière, administrative et des ressources humaines à la mise en œuvre de la stratégie de communication du Syndicat.

Aurélie BOCCIO

06.81.21.94.77

aurelie.boccio@syndicatsequana.fr

Aurélie a rejoint l'équipe du Syndicat le 1er septembre 2013 en tant que **chargée de mission rivière, petit cycle de l'eau et captages.** Son poste consiste principalement en l'émergence de projets, la rédaction de dossiers, l'animation et le suivi des actions inscrites au Contrat Global Sequana sur ces thématiques.

Gwenaëlle CHANTIER

[gwenaelle.chantier@](mailto:gwenaelle.chantier@syndicatsequana.fr)

[syndicatsequana.fr](mailto:gwenaelle.chantier@syndicatsequana.fr)

Après avoir effectué un service civique de quelques mois au sein de notre structure, Gwenaëlle a finalement été embauchée en tant qu'**agent technique de rivière** le 18 avril 2017 pour assister les conseillers techniques en gestion de cours d'eau dans toutes leurs missions.



L'ACTU' DU CONTRAT SEQUANA



Natacha FONTAINE

06.47.42.61.05

natacha.fontaine@syndicatsequana.fr

Arrivée au sein de l'équipe le 5 juin 2017, Natacha est **conseillère technique en gestion de cours d'eau attachée aux vallées de la Laigne, de la Sarce et de la Seine**. Mise à disposition du SDDEA par convention pour les territoires de la Sarce et de la Seine en aval de Bar-sur-Seine, elle y assure les mêmes fonctions que les autres **conseillers techniques**.

François-Xavier LOUCHET

06.79.07.27.60

francois-xavier.louchet@syndicatsequana.fr

François-Xavier a intégré l'équipe le 4 avril 2016 en tant que **conseiller technique en gestion de cours d'eau attaché à la vallée de la Seine**. Il assure sur ce secteur le portage de projets et le suivi des travaux. Il est également le référent « données piscicoles au sein de la structure.



Clément PESSON

07.84.28.81.60

animation.riviere@syndicatsequana.fr

Clément effectue un **service civique** d'une durée d'un an au Syndicat depuis le 18 avril 2017. Dans ce contexte, il effectue des animations pédagogiques auprès du grand public afin de le sensibiliser à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Il assiste également l'équipe technique dans ses missions.

Charline TOULOUSE

06.79.42.35.97

charline.toulouse@syndicatsequana.fr

Suite au départ de Pauline GERMANAUD, Charline prendra le 1er septembre 2017 ses fonctions de **chargée de mission érosion-ruissellement / zones humides**. Son rôle sera de mobiliser les maîtres d'ouvrages locaux autour des thématiques dont elle a la charge, de veiller au respect des objectifs du contrat sur ces thématiques et d'assurer un rôle de coordination, de gestion, de suivi, de communication et de valorisation des études et des actions réalisées dans le cadre de ses missions.



Damien DONDAINE

06.31.20.92.02

damien.dondaine@syndicatsequana.fr

Ayant fait ses débuts au Syndicat de l'Ource le 1er juillet 2007, Damien occupe désormais le poste de **conseiller technique en gestion de cours d'eau attaché aux vallées de l'Ource et de l'Arce, responsable des techniciens de rivière**. Ses missions consistent en la rédaction de notes, de dossiers et en la définition de projets. Il assure également une veille de terrain, le suivi des chantiers, la réalisation de petits travaux d'entretien et est responsable de l'équipe de techniciens.

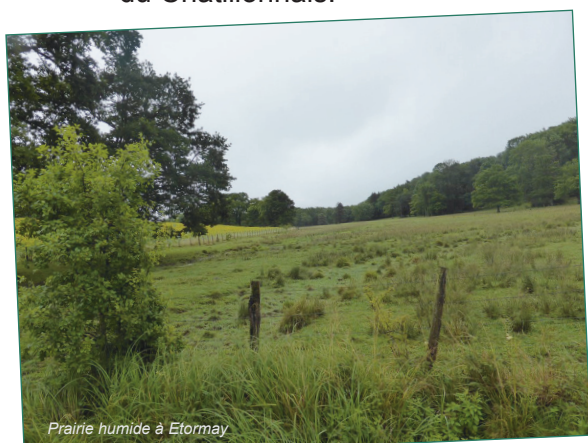
DU CÔTÉ DE LA BIODIVERSITÉ...

Les prairies humides, une richesse à préserver

Les prairies sont des milieux dits « ouverts », caractérisés par une végétation herbacée. Elles sont étroitement liées aux pratiques agricoles d'élevage, qui ont façonné ces milieux au fil des siècles.

Sur le territoire du Contrat Sequana, on rencontre deux types de prairies humides :

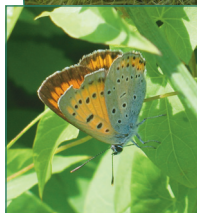
- Celles situées en fond de vallée, en bordure de cours d'eau, soumises à des fluctuations du niveau de nappe souterraine. Certaines sont inondables.
- Celles liées à des suintements de pente (sources diffuses), notamment sur les coteaux calcaires du Châtillonnais.



Prairie humide à Etormay



Prairie humide en bordure de la Laigne à Chaume-les Baigneux



Espèces associées aux milieux humides : de haut en bas le Culvré des marais, l'Orchis incarnat, et le Narcisse des Poètes.

Des milieux aux fonctions multiples

Les prairies humides jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des bassins versants :

- Expansion et ralentissement des crues
- Recharge des nappes souterraines
- Soutien des débits d'étiage
- Epuration de l'eau : rôle de filtre des particules de terre érodée, consommation des nitrates (par les végétaux et les microorganismes des sols)

Ces milieux accueillent également une biodiversité spécifique riche, tant floristique que faunistique (oiseaux, libellules, papillons...). Les prairies humides en fond de vallée constituent des corridors écologiques, permettant la circulation de nombreuses espèces.

Ce sont avant tout des espaces associés à l'élevage, étroitement liés aux pratiques de fauche et de pâturage.

Enfin, ces prairies contribuent à la diversité de nos paysages.



Expansion de crue dans une prairie à Châtillon-sur-Seine



Suintement de pente dans une prairie à Bure-les-Templiers



DU CÔTÉ DE LA BIODIVERSITÉ....

L'élevage extensif, une activité essentielle pour leur préservation

Pour rester des milieux « ouverts » et ne pas redevenir petit à petit des forêts, les prairies humides nécessitent d'être entretenues soit :

- Par fauche
- Par pâturage extensif : la pression de pâturage doit être adaptée à ces milieux fragiles (faible chargement)



De plus, fauche et pâturage extensif induisent une « perturbation » intermédiaire du milieu, qui permet l'expression d'une biodiversité maximale. A l'inverse, l'absence de perturbation (abandon du milieu) ou des pratiques trop intensives appauvrissent le milieu en biodiversité : les espèces les plus résistantes au piétinement, à croissance rapide ou les moins appétentes sont privilégiées au détriment des espèces les plus fragiles.

La préservation des prairies humides et l'élevage sont complémentaires !



Afin de soutenir les agriculteurs qui s'engagent volontairement dans la préservation des milieux humides, des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (aides européennes de la PAC) ont été mises en œuvre dans le cadre du Contrat Sequana. Une cinquantaine d'exploitations agricoles se sont déjà engagées dans la protection de plus de 680 ha de prairies humides !

Les atteintes aux prairies humides sont à proscrire : ci-dessus : remblaiement et retournement d'une prairie en bord de cours d'eau

PRATIQUES FAVORABLES



Les sols de ces prairies sont très sensibles au tassement : il est important de n'intervenir avec des engins ou de ne mettre des animaux au pâturage que quand le sol est suffisamment portant.



Si possible, mettre en défens les zones les plus sensibles (présence d'espèces patrimoniales fragiles, zones de sources...)



Privilégier la fauche tardive, pour permettre aux espèces d'accomplir leur cycle de vie



Ne pas fertiliser

A ÉVITER



Abandon des prairies : fermeture progressive



Fauches trop fréquentes ou précoces des prairies



Fertilisation des prairies : limite la diversité floristique



Assèchement par drainage, comblement



Changement d'usage : mise en culture, plantation de peupliers ou résineux

L'ACTU' DU CONTRAT SEQUANA

Bilan à mi-parcours du Contrat Sequana

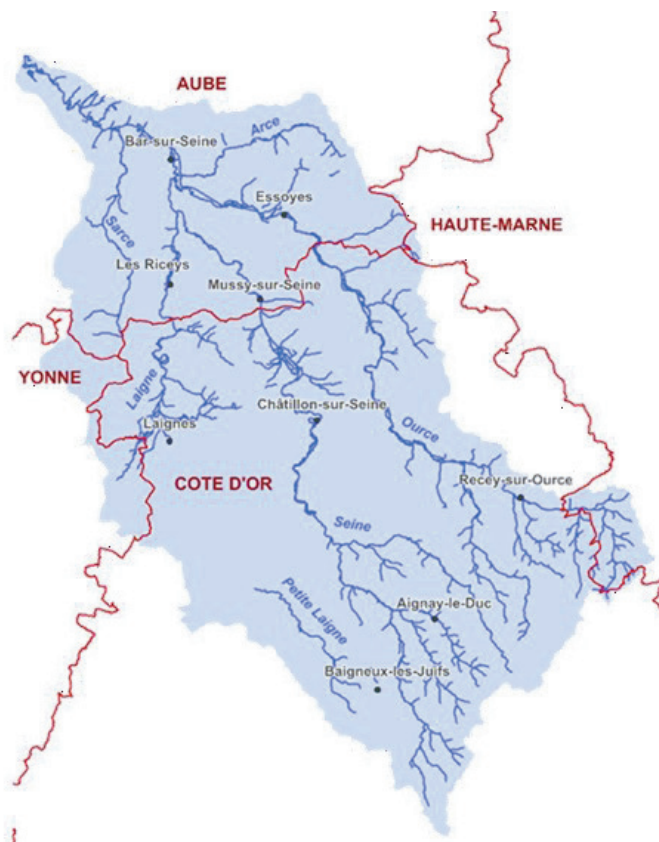
Ça se passe où déjà ?

Le contrat global Sequana s'étend sur le territoire de la Seine amont. Le bassin versant concerné représente 2 630 km², situés sur les régions Bourgogne-Franche Comté (73%) et Champagne-Ardenne (27%).

190 communes sont concernées par le contrat global (116 en Côte d'Or, 56 dans l'Aube, 11 dans l'Yonne et 7 en Haute-Marne).

Les communes ayant leur centre-bourg dans le bassin versant représentent une population de 43 690 habitants, soit une densité moyenne de population de 16 habitants par km².

Le territoire compte 670 km linéaires de rivières principales (Seine, Ource, Laigne et petite Laigne, Brevon, Sarce, Arce) et plus de 800 km linéaires d'affluents.



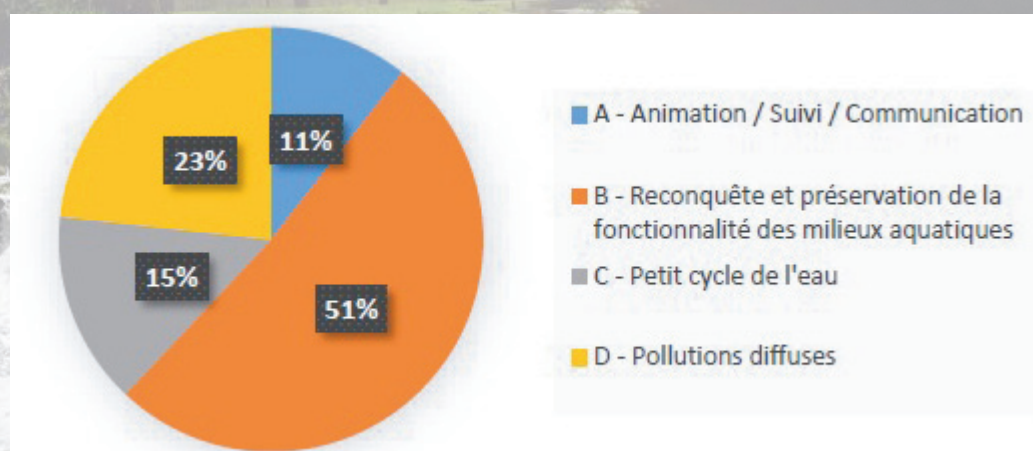
Sequana ? C'est quoi ça ?

Le contrat global Sequana a été signé le 17 juin 2014 pour une durée de 5 ans. Il constitue un engagement entre plusieurs partenaires pour la réalisation d'un programme d'action en faveur des milieux aquatiques et des ressources en eau.

Le contrat global est animé par le Syndicat Intercommunal des Cours d'Eau Châtillonnais (SICEC), devenu en 2017 Syndicat Mixte Sequana.

Les 253 actions du contrat global sont organisées en 4 volets, pour un montant prévisionnel total de 25 700 000 €.

Répartition du nombre d'actions par volet du Contrat Global Sequana



L'ACTU' DU CONTRAT SEQUANA

Concrètement, ça donne quoi ?

- Un gros travail d'animation qui permet de coordonner les actions des nombreux porteurs de projet du (grand) territoire,
- Des conseils et expertises techniques apportés aux collectivités, riverains, associations...
- Des actions de communication et sensibilisation aux milieux aquatiques,
- Des travaux de restauration de la continuité écologique (14 chantiers réalisés, 17 études en cours),
- 8 km de cours d'eau restaurés (restauration physique),
- 4 km de clôtures installés en zone sensible,
- 200 km de berges entretenus (entretien de végétation),
- 25 hectares de zones humides restaurés,
- 1 500 000 € d'investissement pour l'amélioration de l'assainissement collectif,
- 750 000 € d'investissement pour l'amélioration de l'assainissement individuel,
- 2 000 000 € d'investissement pour la diminution des impacts des activités industrielles et artisanales,
- 18 bassins d'alimentation de captages étudiés en vue de leur protection,
- 353 hectares engagés dans de bonnes pratiques agricoles,
- Des actions d'hydraulique douce visant à limiter le ruissellement,
- Une réflexion pour la rédaction d'une charte d'aspersion.

Et au niveau des chiffres ?

56% des actions du contrat global sont terminées ou engagées à mi-parcours.

Les investissements réalisés représentent 33 % des montants inscrits initialement au contrat, soit 8 600 000 € au bilan à mi-parcours.

L'avis des Co-Présidents du Contrat Global Sequana

Thierry NAUDINOT, Président du Syndicat Mixte Sequana :

A un moment où la protection de l'environnement interpelle et sensibilise beaucoup de personnes, la vision de protection de la ressource devient une réalité et une conviction qui doit être portée par tous. Le contrat SEQUANA est l'outil de sa réalisation sur la Seine Amont. Ce contrat 2014 – 2018 est un dossier complexe dans lequel les actions sont nombreuses et variées. L'animation nécessite rigueur et dynamisme. Elle est portée par une équipe de personnes qui s'investissent pleinement dans leur travail et je profite de cette tribune pour les remercier. Le bilan à mi-parcours, dont le détail ci-contre démontre leur investissement, est bon. Présenté au comité de pilotage le 8 mars dernier, son avancement correspond aux attentes des différents partenaires et a été validé. Pour autant il reste encore du chemin à parcourir pour essayer de le finaliser. J'invite donc tous les porteurs de projets à lancer les opérations qui sont de leur responsabilité avec l'aide de nos animateurs et techniciens.

Henri PETIT DE BANTEL, Maire de Mussy-sur-Seine :

Il y a trois ans nous avons signé le Contrat Global Sequana (C.G.S.), il nous a semblé intéressant qu'Audrey FLORES, Directrice de notre Syndicat Mixte Sequana (S.M.S.) fasse un bilan à mi-parcours. Comme vous le savez sans doute madame la Préfète a dissous tous les syndicats de rivière du département de l'Aube au 31 décembre 2016 ; si bien que la plupart des communes de notre département ont repris la compétence « rivière » jusqu'au 30 juin 2017 en attendant que le Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube (S.D.D.E.A.) reprenne cette compétence lors de son Assemblée Générale. Elle devrait alors signer une convention avec le S.M.S. pour permettre la poursuite des travaux, notamment ceux prévus dans le cadre du C.G.S. De plus la Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne a confié au S.D.D.E.A. sa compétence GEMAPI lors de sa dernière réunion plénière.

L'épinoche

Gasterosteus aculeatus

Petit poisson d'une taille comprise entre 4 et 12 centimètres, l'épinoche est présente un peu partout sur le territoire du Contrat Sequana.

Elle présente généralement une couleur gris-brun avec le ventre et les flancs blancs ornés de motifs verticaux sombres, et doit son nom aux épines (entre deux et quatre) qui ornent son dos. En période nuptiale, les flancs du mâle prennent une couleur rouge brillante, son dos devient bleu-vert et ses yeux bleus.



L'épinoche est un poisson plutôt sédentaire que l'on trouve principalement dans les eaux peu profondes, à courant lent ou nul et riches en végétation aquatique (fossés, rivières, étangs ou lacs). Elle se nourrit surtout d'invertébrés, de mollusques et de petits crustacés.

La période de reproduction de cette espèce a lieu entre mars et juillet. Le mâle construit alors un nid à base de débris végétaux qu'il assemble grâce à une sécrétion produite par ses reins. Plusieurs femelles vont venir y pondre des œufs que le mâle fertilisera. Celui-ci assure également la surveillance et la ventilation du nid et des alevins.



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

eau
SEINE
NORMANDIE
Agence de l'eau

pour
chatillonnais
en bourgogne

Mentions légales :

URL : www.contrat-sequana.fr Organisme : **Syndicat Mixte Sequana (SMS)**

Adresse : 21 boulevard Gustave Morizot – 21400 CHATILLON-SUR-SEINE Tél. 03.80.81.56.25 Fax : 03.80.91.18.58

Email : contact@syndicatsequana.fr

Responsable de publication : **Thierry NAUDINOT** – Responsable éditorial : **Lauriane PITOIZET**.

Crédits photos : SMS/H.DEKKER/W. VAN KRUIJSBERGEN/CENB/S. DIJKSEN/J. VERKERK./S. RUSSO.

Date de parution : août 2017 – Imprimerie Ramelet – Tirage 450 exemplaires sur papier recyclé. Dépôt légal à parution.